



Guide pour les parents concernant le fonctionnement de l'école Enfants-du-Monde

Chers parents,

Ce document vous sera très utile tout au long de l'année scolaire 2026-2027. Nous vous recommandons fortement de le conserver précieusement puisque vous y trouverez toutes les informations importantes concernant le fonctionnement notre école.

Informations générales

Pour nous joindre

Prénom et nom	Fonction	Contact
Joëlle Chartrand-Poirier	Directrice	514-855-2274 poste 2
	Directrice adjointe	
Soumaya Guedria	Secrétaire d'école	
Amirat Ghenima	Secrétaire réceptionniste	
Intissar Laroui	Technicienne au service de garde / service de diner	514-855-2274 poste 3

Pour prendre rendez-vous avec la direction

Composez le 514-855-2274 poste 2 et prenez rendez-vous via la secrétaire.

Site internet de l'école

<https://enfantsdumonde.ecolesaintlaurent.ca/>

Heures d'ouverture

École Enfants-du-Monde	8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30
Service de garde	7h à 18h
Service de diner	12h28 à 13h43

Pour signaler l'absence de votre enfant

1. Utilisez *Clic école*.
 - a. Pour des informations concernant cette plateforme [cliquez ici](#).
2. Composez le 514-855-2274 poste 1
 Laissez un message sur la boîte vocale en mentionnant les informations suivantes :
 - a. Le prénom et le nom de votre enfant.
 - b. Son groupe-classe
 - c. La date ou les date(s) de son absence
 - d. La raison de son absence (ex. : maladie, rendez-vous médical, etc.)

Absence prolongée de votre enfant

La loi sur l’instruction publique stipule que :

Tout enfant qui est résident du Québec doit fréquenter une école à compter du premier jour du calendrier scolaire de l’année suivant celle où il a atteint l’âge de 6 ans jusqu’au dernier jour du calendrier scolaire de l’année scolaire au cours de laquelle il atteint l’âge de 16 ans ou au terme de laquelle il obtient un diplôme décerné par le ministre, selon la première éventualité. – LIP chapitre I-13.3 –

Sachez également que l’enseignant(e) n’est pas tenu(e) de fournir du travail scolaire pour combler le retard scolaire que pourrait occasionner votre décision.

Retard de votre enfant à l’école

Tout élève qui arrive en retard à l’école doit passer par le secrétariat avec un adulte responsable (porte centrale) pour justifier le retard. Chaque retard non justifié sera inscrit dans Clic école pour vous avertir.

Départs devancés (avant la fin de la journée)

Si votre enfant doit quitter l’école plus tôt, et ce **avant 15h30**, nous vous demandons une note spécifiant l’heure et le motif du départ. Votre enfant devra montrer la note à son enseignant(e) et passer par le secrétariat où vous devrez venir le chercher. Par conséquent, **ne jamais laisser de message dans la boîte vocale de l’école pour ce type d’information.**

Maladie ou accident à l’école

- Quand un enfant est malade ou se blesse, il reçoit immédiatement les premiers soins. S’il ne peut poursuivre les activités scolaires, les parents ou une personne responsable doivent assurer son retour à la maison. Dans ce cas, l’école communique avec la famille.
- Si l’état de santé de votre enfant nécessite l’intervention du personnel médical, l’école communique immédiatement avec vous afin que vous preniez les mesures qui s’imposent.
- S’il est impossible de rejoindre la famille ou une personne responsable, l’enfant est transporté dans un centre de santé par le service d’Urgence-Santé (911) et ce, aux frais des parents.
- À noter : L’enfant qui revient à l’école après une maladie ou un accident doit être physiquement en mesure de poursuivre les activités scolaires et récréatives.

Tarification du service de garde et du service de diner

Description	Tarifs
Service de garde statut régulier (journée de classe)	10 \$ / jour (sujet à indexation à 3%)
Service de garde statut sporadique	Matin : 5,25 \$ Midi : 3,10 \$ Après-midi : 5,50 \$ Coût maximum de la journée : 13,70 \$
Service de diner	3,10 \$ / jour
Service de traiteur Merenda (repas chauds) pour le lien, cliquez ici .	7,10 \$ / repas régulier 7,85 \$ / repas grand format

MESURES DE SÉCURITÉ

Circulation des adultes dans l'école

Parents, bénévoles et visiteurs, vous devez, en tout temps, avoir obtenu la permission de circuler dans l'école par un membre de l'équipe-école. Pour assurer la sécurité de nos élèves, veuillez suivre la procédure suivante :

1. Présentez-vous au secrétariat (entrée principale) durant les heures de classe ou au service de garde (portes vitrées à l'est du bâtiment) durant les heures de service de garde.
2. Durant les heures de classe, la secrétaire vous donnera un permis pour circuler dans l'école. Dans le cas échéant, votre accès à l'école sera limité au vestibule.

Venir à l'école à bicyclette

Si votre enfant désire se rendre à l'école à bicyclette, il/elle doit :

- descendre de sa bicyclette une fois rendu(e) devant l'école;
- céder le passage aux piétons;
- ranger sa bicyclette dans un des supports prévus à cet effet et la verrouiller à l'aide d'un cadenas;
- considérer que l'école n'est pas responsable du vol ou du bris fait à une bicyclette.

Circulation aux abords de l'école

Avec la collaboration du service de police de Saint-Laurent, nous veillerons à rendre les abords de l'école très sécuritaires pour tous les enfants qui nous seront confiés. Il nous sera possible d'atteindre cet objectif grâce à la collaboration de tous.

Piétons

Afin d'assurer une plus grande sécurité, nous vous suggérons fortement de marcher avec vos enfants. Il faut toujours les voir circuler sur les trottoirs (surtout lorsque les autobus sont devant l'école) et ils ne doivent pas se retrouver dans le stationnement de l'école.

Véhicules

Si vous devez venir en véhicule à l'école, nous vous demandons de :

- Respecter le code routier, en particulier les limites de vitesse, les feux clignotants des autobus scolaires, virage en U (demi-tour) et la signalisation autour de l'école;
- Ne pas vous garer du côté de l'école sur la rue Marcel (voir signalisation) et en aucune circonstance vous garer en double.
- Seul le personnel de l'école peut utiliser le stationnement en tout temps. Aucun parent n'est autorisé à entrer dans le stationnement, même pour déposer son enfant.

Arrivée des élèves



Nous vous rappelons que l'arrivée des marcheurs aura lieu dans la cour de l'école, **entre 8h45 et 8h55**. Nous demandons aux élèves marcheurs d'arriver par **l'entrée du Parc Noël**. Les élèves feront une entrée progressive et se dirigeront directement dans leur classe. Nous vous rappelons aussi



que l'accès au stationnement du personnel est interdit en tout temps.

Départ des élèves



À **15h53**, les élèves de la maternelle marcheurs quittent vers le Parc Noël lorsque l'enseignant a eu un contact visuel avec le parent. Les parents qui arrivent, **après 16h**, devront passer par le **service de garde**. Des frais de garde pourront vous être demandés.

Pour les élèves de maternelle qui prennent l'autobus seront pris en charge par les éducatrices jusqu'au départ pour les autobus.

Les élèves de maternelle qui vont au service de garde seront pris en charge par les éducatrices.

À **16h14**, les élèves marcheurs quittent vers le Parc Noël. Des parents d'élèves qui doivent être accompagnés et qui arrivent, **après 16h20**, devront passer par le **service de garde**. Des frais de garde pourront vous être demandés.

Les élèves qui prennent l'autobus devront se regrouper à l'endroit désigné dans la cour d'école pour attendre leur départ.

Service de garde

Le service de garde est ouvert tous les jours de classe et lors des journées pédagogiques du 27 août 2026 au 22 juin 2027. Le matin, les portes ouvrent à 7h00. Les soirs, le SDG ferme à 18h00. Lors des journées pédagogiques, des activités spéciales sont proposées.

Afin de bénéficier de ce service, veuillez-vous assurer que votre enfant **est bien inscrit** pour la nouvelle année scolaire. Si vous devez inscrire votre enfant au SDG ou si vous avez besoin de plus d'informations, veuillez contacter Mme Intissar Laroui, technicienne au service de garde, en composant le (514) 855-2274 poste 3.

Pour les parents dont les enfants ne fréquentent pas le service de garde, nous vous demandons de **ne pas** les envoyer à l'école **avant 8h45 le matin et 13h43 en début d'après-midi**. Attention de ne pas laisser votre enfant sans surveillance sur la cour d'école!

Transport scolaire

En tout temps, tous les passagers doivent bien se comporter dans l'autobus. Un comportement inadéquat peut être une cause d'accident. **S'il y a lieu, vous recevrez, via le sac-à-dos de votre enfant, les rapports de comportement.**

Si des interventions doivent être faites à répétitions auprès de votre enfant, **ce dernier peut se voir perdre son droit au transport scolaire.**

Important : Si votre enfant est inscrit au service de garde avant et/ou après les classes, votre enfant n'aura pas le droit au transport scolaire.

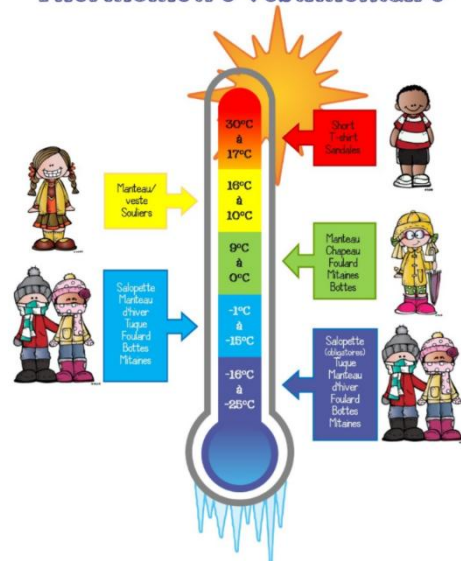
Pour trouver les informations ou commentaires en lien avec le transport scolaire contactez le Service du transport scolaire au 514-367-8777 ou par courriel transport@csmb.qc.ca

Tenue vestimentaire

L'école Enfants-du-Monde n'exige pas d'uniforme. Cependant, nous nous assurons que les élèves soient habillés adéquatement. Ils devraient donc toujours porter une paire des souliers pour l'intérieur et une autre paire des souliers confortables leur permettant de bouger sur la cour d'école. Aussi, une tenue décente est de mise et les bretelles spaghetti, les décolletés, les shorts trop courts, ou tout symbole à caractère violent sont à proscrire. Bref, notre école pourra se permettre de laisser ses élèves s'habiller à leurs goûts tant qu'ils le feront avec un bon jugement. Planifiez aussi des vêtements de rechange. Merci de votre vigilance.

À partir de cette année, les enfants sortiront à l'extérieur aux récréations même sous la pluie. Il est donc important de prévoir un imperméable et des bottes de pluie afin de rester au sec sous la pluie.

Thermomètre vestimentaire



Effets personnels des élèves

Chaque année, nous envoyons à la « Fripe de Marguerite » des sacs d'objets perdus par les élèves. Ce sont ce que nous pourrions appeler des dons involontaires de votre part! La seule façon d'y remédier c'est **d'identifier tous ces beaux vêtements, souliers, boîtes à dîner, effets scolaires**, etc. au nom de votre enfant. Lorsqu'un manteau, une paire de bottes, un costume d'éducation physique ou un coffre à crayon est bien identifié au nom de l'élève, nous le retournons à l'élève. Nous sommes conscients qu'il faut beaucoup de temps pour écrire le nom de votre enfant sur tout ce qu'il apporte à l'école, mais c'est la façon la plus efficace de retrouver les propriétaires de tous ces objets perdus.

C'est pourquoi nous avons décidé de nous associer avec **la compagnie québécoise Colle à moi pour une campagne de financement**. Cette compagnie offre différents types d'étiquettes reconnues pour leur durabilité et leur résistance pour tous les items (elles vont au lave-vaisselle et résistent à l'usure). Pour éviter les objets perdus, quoi de mieux que d'identifier le matériel de votre enfant avec des étiquettes personnalisées!

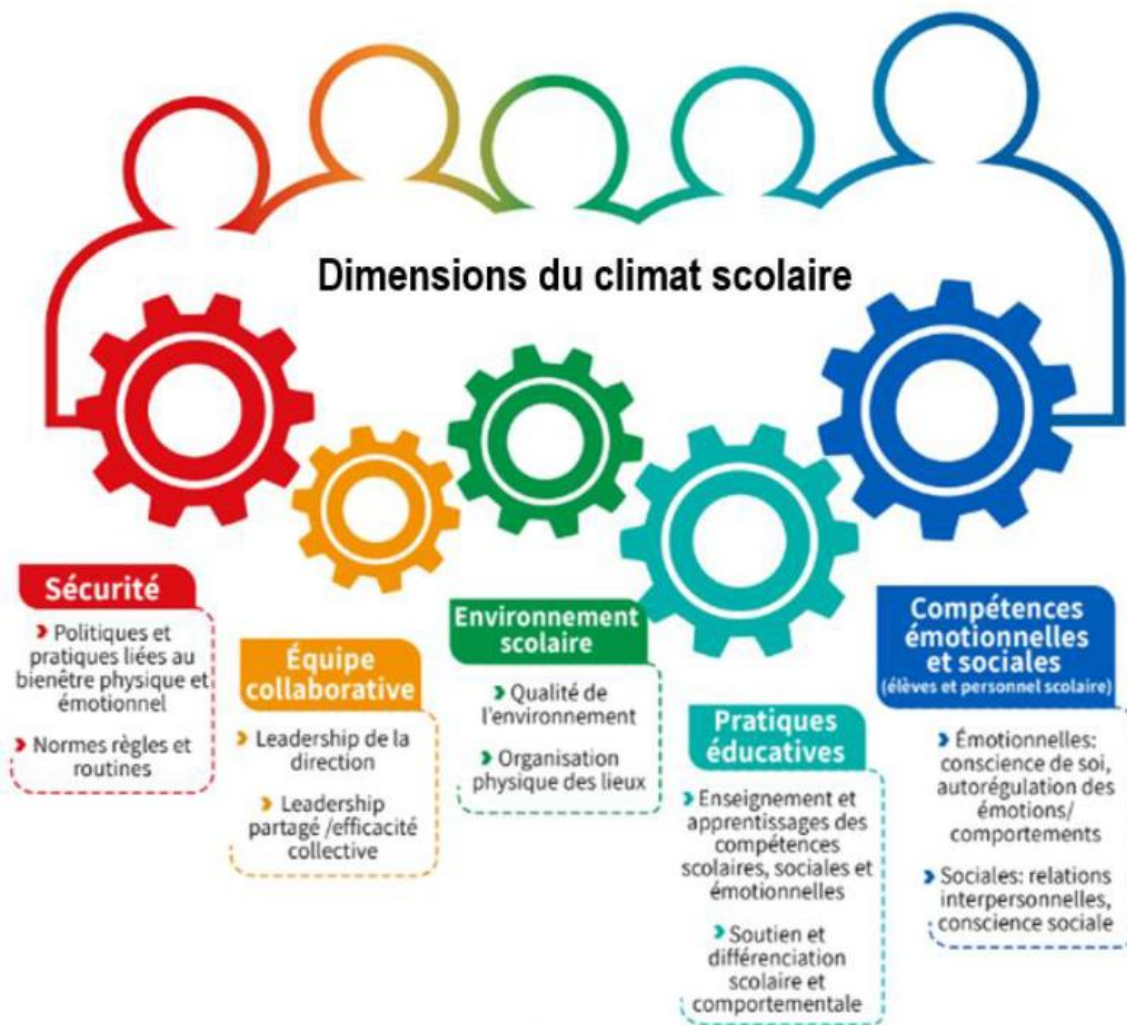
Pour supporter notre levée de fonds en vous procurant des magnifiques étiquettes personnalisées, veuillez sélectionner l'école Enfants-du-Monde comme organisation à supporter avant de passer une

commande sur le site web en cliquant ici : [Colle à moi | Trouver une campagne de financement](#)

Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

- Le plan de lutte contre l'intimidation est disponible sur le site internet de l'école.

Voici le modèle du climat scolaire⁸ qui sous-tend la réflexion du *Plan Santé et bien-être* :



INTIMIDATION « Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » (L.I.P. Art 13, 1.1 0, 1998, c.84, a. 13; 2012, c.19, a. 2.)	VIOLENCE “ Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. » (L.I.P. Art 13, 30 1998, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)
---	---

Pour signaler une situation à l'école	
Élèves	Parents
Entrer directement en contact avec - la technicienne en éducation spécialisée (TES) (Andrée-Anne Fontaine, tous les jours, local 109) - la psychoéducatrice (travail et local) ou - avec la direction ou la direction adjointe.	Veuillez communiquer avec : Nom : Joëlle Chartrand-Poirier Numéro de téléphone : 514-855-2274 Courriel : Direction.EcoleEnfants-du-Monde@csmb.qc.ca
Enseignant.e.s	Personnel de soutien
Entrer directement en contact avec la direction responsable du niveau scolaire.	Entrer directement en contact avec la direction responsable du niveau scolaire.
Éducateurs au service de garde et les surveillants des dîneurs	Partenaires de l'école (chauffeurs d'autobus ou de berlines, bénévoles, brigadiers, entraîneur et autres partenaires)
Entrer directement en contact avec - la technicienne en service de garde (Mme Intissar Laroui, tous les jours, local 302) ou - la direction responsable du niveau scolaire.	Entrer directement en contact avec - la technicienne en éducation spécialisée (TES) responsable du transport ou - la direction responsable du niveau scolaire.

CODE DE VIE

Matrice des comportements - RESPECT

		Classe	Corridors et escaliers	Toilettes	Matériel informatique	Bibliothèque	Locaux du diner	Cour d'école	Éducation physique		Service de garde	Autobus
									Gymnase	Vestiaires		
ATTENTES COMPORTEMENTALES	RESPECT	*Je lève la main pour demander le droit de parole. *J'écoute la personne qui parle en adoptant une bonne posture.	*Je circule en silence et à droite.	*Je respecte l'intimité des autres et la mienne. *Je suis en silence.	* Je prends soin du matériel qui m'est prêté.	*J'adopte le niveau de voix demandé.	*J'adopte le niveau de voix demandé. *Je respecte l'espace qui m'est assigné. *J'utilise uniquement le matériel mis à ma disposition.	* J'accepte les autres dans mes jeux. *Je respecte l'horaire des zones de jeux et leur utilisation. *Je respecte les règles du jeu en ayant un bon esprit sportif. *J'utilise la démarche de résolution de conflits. *J'ai un bon esprit sportif.	*J'ai un bon esprit sportif. *Je respecte les règles du jeu.	*Je garde le silence. *Je respecte l'intimité des autres et la mienne.	*J'adopte le niveau de voix demandé. *J'utilise uniquement le matériel qui m'est autorisé.	*J'adopte le niveau de voix demandé. *Je reste assis à la place qui m'est assignée.
		*Je respecte les adultes en utilisant Monsieur/Madame et en les vouvoyant. *Je respecte les adultes dans leurs interventions dans mon langage et mes comportements. *Je me respecte, je respecte mes pairs et leurs différences dans mon langage et mes comportements. *Je prends soin du matériel et je garde mon environnement propre. *Je dois respecter la réputation et la vie privée des autres élèves et du personnel de l'école, en obtenant leur consentement et celui du titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur de l'élève avant de capter leur image ou leur voix et en utilisant de façon appropriée les réseaux sociaux.										

Matrice des comportements – RESPONSABILITÉ

		Classe	Corridors et escaliers	Toilettes	Matériel informatique	Bibliothèque	Locaux du diner	Cour d'école	Éducation physique		Service de garde	Autobus
									Gymnase	Vestiaires		
ATTENTES COMPORTEMENTALES	RESPONSABILITÉ	*J'effectue le travail demandé.	*Je prends mon rang. *Je circule avec mon permis de circuler.	*Je retourne rapidement à l'endroit où je suis attendu. *Je m'assure de la propreté de mon environnement	*Je navigue uniquement sur les sites autorisés par mon enseignant(e).	*Je remets mes livres à temps et en bon état. * Je dois utiliser un fureteur.	*Je mange seulement ce qui se trouve dans ma boîte à lunch. *Je reste avec mon groupe en tout temps.	*Au son de la cloche : j'arrête de jouer immédiatement, je range mon matériel et je prends mon rang rapidement. *J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres.	*Je porte des vêtements appropriés et des souliers de sport bien attachés.		*J'arrive au service de garde avec tous mes effets rapidement.	*Je prends mon rang dès la sortie de classe. *Je garde mon espace propre et j'évite de manger.
		*J'essaie de trouver une solution positive et pacifique à mes problèmes. *Je suis ponctuel. *Je gère mon temps de façon adéquate. *Je m'habille selon les activités et les saisons de façon adéquate. *Je demande de l'aide lorsque nécessaire. *Je range le matériel au bon endroit. *Je prends soin du matériel et de l'environnement. *J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres. *Je laisse mes appareils électroniques (cellulaire, montre intelligente, écouteurs, tout autre appareil mobil personnel) à la maison.										

Matrice des comportements – PERSÉVÉRANCE

		Classe	Corridors et escaliers	Toilettes	Matériel informatique	Bibliothèque	Locaux du diner	Cour d'école	Éducation physique		Service de garde	Autobus
									Gymnase	Vestiaires		
ATTENTES	PERSÉVÉRANC	*J'utilise les stratégies et les ressources mises à ma disposition.										
		*Je fais de mon mieux pour exécuter la tâche demandée malgré les difficultés.										
		*J'apprends de mes erreurs.										
		*Je suis capable de reconnaître mes torts.										
		*Je m'accepte avec mes forces et mes défis.										
		*Je contribue à maintenir un climat agréable.										

Calendrier scolaire 2026-2027

Centre de services scolaires
Marguerite-Bourgeoys
Québec

Calendrier 2026-2027

Secteur des jeunes
Adopté

JUILLET 2026							2	AOÛT 2026							6	20	SEPTEMBRE 2026							21
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
			1	2	3	4							1				1	2	3	4	5			
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12				
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19				
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26				
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30							
							30	31																
OCTOBRE 2026							21	NOVEMBRE 2026							21	13	DÉCEMBRE 2026							14
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4	5			
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12				
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19				
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26				
25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31						
JANVIER 2027							20	FÉVRIER 2027							20	16	MARS 2027							16
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
					1	2		1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6				
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13				
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20				
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27				
24	25	26	27	28	29	30	28							28	29	30	31							
31																								
AVRIL 2027							22	MAI 2027							20	16	JUIN 2027							19
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
				1	2	3							1				1	2	3	4	5			
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12				
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19				
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26				
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30							
							30	31																

Congé pour tous

Journée pédagogique

Semaine de relâche

½ journée pédagogique

½ journée d'accueil

Congé pour le personnel enseignant

17-06-2027 Bienvenue à la maternelle

Journée CSSMB

Journée tempête1

B1 1er bulletin

B2 2e bulletin

Début des classes

Fin des classes

Début étape

Fin d'étape

C1 1re communication

B1 1er bulletin

B2 2e bulletin

Début des classes

Fin des classes

Début étape

Fin d'étape

* 180 jours de classe

* 12 journées déjà fixées, dont une journée CSSMB (4 décembre 2026)

* 5 journées pédagogiques mobiles (discretion des écoles)

* 2 journées pédagogiques à fixer après le 15 avril, s'il y a lieu

* 1 journée pédagogique à fixer par les DGA

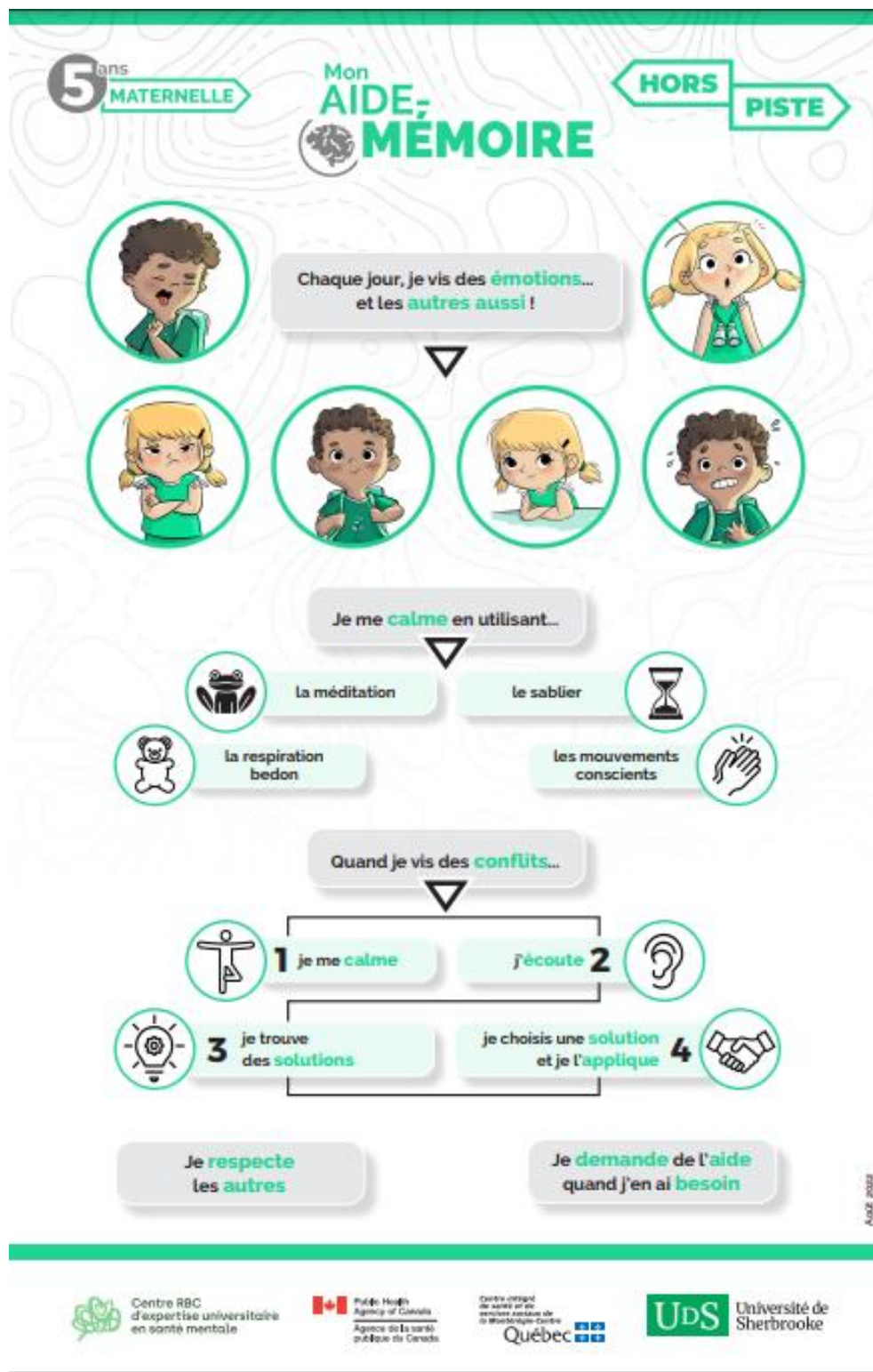
Le 30 septembre 2026, jour de la signature des attestations de fréquentation scolaire, ne peut être choisi comme journée pédagogique par l'école.

Deux semaines des vacances des fêtes sont proposées sous réserve d'un arrimage avec les CSS avoisinants.

Horaire de l'école Enfants-du-Monde

HORAIRE	PRÉSCOLAIRE			PREMIER CYCLE			3e ANNÉE			4e ANNÉE ET TROISIÈME CYCLE		
	DESCRIPTION	HEURES	TOTAL MINUTES	DESCRIPTION	HEURES	TOTAL MINUTES	DESCRIPTION	HEURES	TOTAL MINUTES	DESCRIPTION	HEURES	TOTAL MINUTES
AM	Arrivée des autobus	8h45		Arrivée des autobus	8h45		Arrivée des autobus	8h45		Arrivée des autobus	8h45	
	surveillance	08h45 à 08h55	10	surveillance	08h45 à 08h55	10	surveillance	08h45 à 08h55	10	surveillance	08h45 à 08h55	10
	déplacement	8h55 à 08h58	3	déplacement	8h55 à 08h58	3	déplacement	8h55 à 08h58	3	déplacement	8h55 à 08h58	3
	enseignement	08h58 à 9h58	60	enseignement	08h58 à 9h58	60	enseignement	08h58 à 9h58	60	enseignement	08h58 à 9h58	60
	déplacement	9h58 à 10h00	2	déplacement	9h58 à 10h00	2	déplacement	9h58 à 10h01	3	déplacement	9h58 à 10h01	3
	enseignement	10h00 à 11h00	60	enseignement	10h00 à 11h00	60	récréation	10h01 à 10h21	20	récréation	10h01 à 10h21	20
	déplacement	11h00 à 11h03	3	déplacement	11h00 à 11h03	3	déplacement	10h21 à 10h24	3	déplacement	10h21 à 10h24	3
	récréation	11h03 à 11h23	20	récréation	11h03 à 11h23	20	enseignement	10h24 à 11h24	60	enseignement	10h24 à 11h24	60
	déplacement	11h23 à 11h26	3	déplacement	11h23 à 11h26	3	déplacement	11h24 à 11h26	2	déplacement	11h24 à 11h26	2
	enseignement	11h26 à 12h26	60	enseignement	11h26 à 12h26	60	enseignement	11h26 à 12h26	60	enseignement	11h26 à 12h26	60
	déplacement	12h26 à 12h28	2	déplacement	12h26 à 12h28	2	déplacement	12h26 à 12h28	2	déplacement	12h26 à 12h28	2
	DÎNER		75	DÎNER		75				DÎNER		75
PM	déplacement	13h43 à 13h45	2	déplacement	13h43 à 13h45	2	déplacement	13h43 à 13h45	2	déplacement	13h43 à 13h45	2
	enseignement	13h45 à 14h45	60	enseignement	13h45 à 14h30	45	enseignement	13h45 à 14h30	45	enseignement	13h45 à 15h	75
	déplacement	14h45 à 14h47	2	déplacement	14h30 à 14h33	3	déplacement	14h30 à 14h33	3	déplacement	15h à 15h03	3
	enseignement	14h47 à 15h29	42	récréation	14h33 à 14h53	20	récréation	14h33 à 14h53	20	récréation	15h03 à 15h23	20
	déplacement	15h29 à 15h33	3	déplacement	14h53 à 14h56	3	déplacement	14h53 à 14h56	3	déplacement	15h23 à 15h26	3
	récréation	15h33 à 15h53	57	enseignement	14h56 à 16h11	75	enseignement	14h56 à 16h11	75	enseignement	15h26 à 16h11	45
	déplacement	15h53 à 15h56	3	déplacement	16h11 à 16h14	3	déplacement	16h11 à 16h14	3	déplacement	16h11 à 16h14	3
	surveillance/SDG	15h56 à 16h14	18	surveillance	16h14 à 16h24	10	surveillance	16h14 à 16h24	10	surveillance	16h14 à 16h24	10
	Départ des autobus	16h20		Départ des autobus	16h20		Départ des autobus	16h20		Départ des autobus	16h20	

ÉTAPES DE PRÉVENTION / RÉOLUTION DE CONFLITS



ASTUCES POUR LE SAC REPAS

MON SAC-REPAS ÉCOLOGIQUE

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec

→ UN SAC-REPAS ISOLÉ

J'utilise un sac-repas bien isolé et facile à nettoyer.
Je mets un bloc réfrigérant sur le dessus des aliments pour les garder froids.



→ DES CONTENANTS



J'utilise un contenant isolant pour
garder mon repas chaud.



J'utilise des contenants réutilisables
pour mes aliments.



J'utilise des sacs réutilisables
pour mes collations.

→ DES USTENSILES

J'apporte mes ustensiles de la maison.



→ UNE BOUTEILLE D'EAU

J'apporte ma bouteille réutilisable à l'école.
Je n'oublie pas de la remplir d'eau lorsqu'elle est vide.



LE NETTOYAGE DU SAC-REPAS TOUS LES JOURS

1 Je vide mon sac-repas.



2 Je lave mes contenants, mon bloc
réfrigérant, ma bouteille d'eau et
mes ustensiles.



3 Je lave l'intérieur de
mon sac-repas et je
laisse aérer toute la nuit.



Je recycle ou je composte mes déchets, là où c'est possible.
Je jette les autres déchets à la poubelle.

POUR PLUS D'INFORMATION, VISITEZ
Lunchs et collations écoresponsables pour la rentrée <https://www.equiterre.org/fr/>

Document préparé par les nutritionnistes du Service des ressources éducatives

Les icônes proviennent de www.flaticon.com

Nutrition

J'AIDE MES PARENTS À PRÉPARER MON SAC-REPAS (BOÎTE À LUNCH)



1 DES IDÉES POUR MON REPAS

Je choisis un repas chaud ou froid.

Légumes et fruits		Aliments protéinés		Aliments à grains entiers		
	+		+		=	 soupe-repas
	+		+		=	 salade de pâtes
	+		+		=	 sandwich

2 DES IDÉES POUR MES COLLATIONS

Raisins, clémentines, salade de fruits, compote de bleuets, carottes et houmous, pois mange-tout et trempette au yogourt, fromage et craquelins, lait blanc, etc.

3 MES BOISSONS

J'apporte ma bouteille réutilisable remplie d'eau.
Je bois du jus à l'occasion seulement.



4 JE PRENDS SOIN DE MES ALIMENTS



Pour mon repas chaud



Pour mes aliments froids



Mes contenants et ustensiles réutilisables

POUR PLUS D'INFORMATION, VISITEZ

www.csmb.qc.ca/sante

La boîte à lunch: simplicité au menu de <https://mamanmangebien.com/>

SECTEUR DE LA NUTRITION

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec

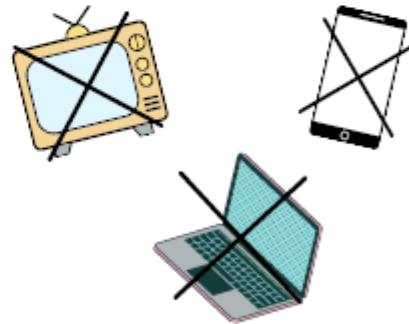
Prendre le temps de s'arrêter pour manger

J'en profite pour prendre
le temps de savourer mes
aliments.



Je partage de beaux moments
avec mes proches.

J'élimine les sources de distraction aux
repas (la télévision, le téléphone, etc.)
Cela me permet d'écouter mes signaux
de faim et de satiété.



Pour d'autres informations :

vifamagazine.ca/manger/

pausetonecran.com/vive-les-repas-en-famille-et-sans-ecran/

guide-alimentaire.canada.ca/fr/conseils-pour-alimentation-saine/maison/#section-3

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec

